

AFFAIRE N° 26. - Autorisation de passer des marchés pendant l'année 1966

Le MAIRE. - Mesdames, Messieurs, je vous demande de bien vouloir autoriser la passation des marchés ci-après pendant l'année 1966, savoir:

- avec les Etablissements I.A. RAVATE, pour fourniture de divers articles de quincaillerie (peinture, brai, résine, vitres, madriers sapin, ficelle, paumelles, pièces d'Indochine, etc...), pour un montant total de 5.000.000 Fr.
(Chap. 932 - art. 6312; Chap. 934, art. 609, Chap. 936, art 609)
- avec la Maison S.A.M.A.T. pour fourniture de gas-oil pour divers véhicules de la Commune 2 000 000 Fr.
(Chap. 936 - art. 603 : Parbruant)
- avec les Etablissements I.A. RAVATE pour acquisition de petit matériel et divers, pour un montant total de 2.000.000 Frs
Chap. 932 - art. 633. Chap. 936, art. 633 - Chap. 942, art. 633
Chap. 943 - art. 633
- avec les Etablissements de PALMAS pour fourniture de madriers sapin, peinture, joints, feuilles de tôle, ciment, etc. 2.000.000 Fr.
Chap. 934 art. 609. Chap. 932 - art 6312

Mise aux voix la proposition ci-dessus est adoptée à l'unanimité.

LE MAIRE. - Je vous demande également de bien vouloir ratifier les marchés ci-après qui ont été passés:

Approuvé,
St Denis le
18 Avril 1966
Pik Pilet
Le Secrétaire
Général,
Signé: J. Duchard

